

Manche

## La tablette fait son entrée au collège

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 27 juin 2017

441 mots



*Lors du showroom aux Archives départementales, Christine Lebacheley a découvert les tablettes 10 pouces et leurs valises qui vont équiper l'ensemble des collèges pour la rentrée 2018.*

À la rentrée 2018, tous les collèges de la Manche seront dotés de tablettes numériques. L'établissement de Canisy va, lui, expérimenter le dispositif dès la rentrée de septembre prochain.

Dans le cadre de son plan numérique pour l'éducation, l'État a lancé un appel à projets afin d'équiper les établissements scolaires en tablettes. La Manche y a répondu en positionnant l'ensemble des 74 collèges publics et privés du département pour la mise en place d'une classe mobile par établissement.

« Chaque collège disposera d'une valise de 16 tablettes. Nous achetons aussi 1 700 à 2 000 tablettes tactiles pour les enseignants des 54 collèges publics, indique Christine Lebacheley, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'éducation et à la jeunesse. Nous sommes dans le top des départements à avoir pris l'option d'équiper tous nos collèges, ce qui permettait à toutes les écoles du département de postuler à cet appel à projets. » 97 écoles primaires ont candidaté, et toutes ont été retenues.

Financé à 50 % par l'État

100 % des collèges vont être dotés en matériel, mais ce ne sera pas pour la rentrée 2017. Ils vont en effet devoir attendre 2018. Seul le collège de Canisy recevra la fameuse mallette numérique pour la rentrée prochaine. L'établissement expérimentera ainsi le dispositif et sera aussi le premier collège Lab à tester de nouveaux équipements numériques éducatifs.

La prochaine année scolaire va aussi être mise à profit pour former les enseignants. La délégation académique au numérique éducatif va s'en charger en lien avec les inspecteurs pédagogiques.

L'État finance à 50 % les valises, l'autre moitié est à la charge du Département. Chaque année, le conseil départemental consacre plus d'un million d'euros à son programme « Collèges numériques », et en particulier au renouvellement du matériel informatique. « Pour l'acquisition des tablettes, cette enveloppe d'investissement va être portée à 2,6 ou 3 M€ »

Hier, le matériel éducatif a été présenté aux collectivités à l'occasion d'un showroom qui se tenait aux Archives départementales à Saint-Lô.

Gilles PATRY